

DEMANDE D'AIDE AUX FAMILLES

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

ACTIVITES CULTURELLES ET/OU SPORTIVES

COMPOSITION DE LA FAMILLE				
NOM Parents		Prénom Parents		
NOM enfants	Prénom enfants	Sexe M/F	Date de naissance	Situation

Adresse :

76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Téléphone fixe :

Portable :

Courriel :

@

J'accepte de recevoir la réponse à ma demande d'aide par courrier électronique oui non

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Date

Signature

Justificatifs demandés :

1 - Facture acquittée

2 - Dernière attestation de paiement des prestations CAF (du mois précédant la demande), faisant apparaître le quotient familial. Attention : l'attestation de quotient familial ne suffit pas.

3 - RIB

4 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou d'eau, facture de téléphone pour une ligne fixe ou mobile, quittance de loyer ou attestation d'assurance logement pour l'année en cours).

5 - Dernier avis d'imposition

Les dossiers sont à retourner en Mairie, à l'attention du CCAS,
par courriel : ccas@franquevillesaintpierre.com ou en format papier

Cette aide est en vigueur du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

NB : Les droits sont automatiquement suspendus en cas de déménagement à l'extérieur de la commune.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de portabilité en contactant le CCAS par courriel à l'adresse suivante : ccas@franquevillesaintpierre.com.
En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).